

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, que lors d'une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité qui sera tenue le mardi 12 mars 2024, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2023.

DONNÉ À SAINT-LUDGER
Ce 6 mars 2024

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER



Bernard Roy
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Bernard Roy, directeur général / greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis le 6 mars 2024 en affichant une copie aux endroits suivants :

BUREAU MUNICIPAL, 181 RUE PRINCIPALE
SALLE MUNICIPALE, 212 RUE LA SALLE

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT
Ce 6 mars 2024



Bernard Roy
Directeur général / greffier-trésorier